



Master MEEF Encadrement Educatif

Parcours EDUCATION INCLUSIVE ET PARTICIPATION SOCIALE (EIPS)

Année universitaire 2024-2025

PRESENTATION DE LA FORMATION

Le Master Education à l'Inclusion et à la Participation Sociale vise l'acquisition de connaissances et le développement de compétences relatives à l'application du principe d'inclusion et de participation des personnes à besoins particuliers, dans une optique de prise en compte de la diversité et de prévention des inégalités au niveau sociétal. Il permet d'explorer les liens entre théorie, politiques et pratiques inclusives dans une pluralité de contextes professionnels à vocation éducative.

Il vise à préparer des professionnels compétents, capables d'analyser les facteurs de diversité et les obstacles à la participation sociale pour ensuite concevoir, mettre en œuvre et évaluer des modalités d'intervention favorisant l'inclusion des personnes handicapées ou à besoins particuliers dans tous les aspects de la vie en société.

Il promeut un plein exercice de la citoyenneté pour tous, nourri par l'ambition de réduire les inégalités sous toutes leurs formes.

A qui s'adresse ce parcours ?

Le Master EIPS s'adresse à toute personne intéressée par l'éducation inclusive qui souhaite acquérir des compétences en éducation inclusive de niveau universitaire et un diplôme de Master.

Le Master est ouvert en formation initiale, et accessible aux personnes (étudiants ou professionnel du champ du social et de l'éducatif) titulaires d'une licence (particulièrement dans le domaine des SEF et SHS), ou d'un diplôme équivalent (par ex. EJE, ES, etc...). Il ne prépare pas spécifiquement à des concours de la fonction publique mais peut contribuer à leur réussite en apportant des connaissances et compétences faisant partie de leur programme.

CONTACTS

Adresse générique :

inspe@unistra.fr

Responsable de la mention Encadrement Educatif

Éric FLAVIER

eric.flavier@unistra.fr

Responsable du parcours EIPS

Claire GOULET

claire.goulet@inspe.unistra.fr



Les compétences visées par le Master Education à l'Inclusion et à la Participation Sociale

- ♦ Comprendre l'acte éducatif auprès d'enfants, d'adolescents et de jeunes adultes, dans des contextes variés.
- ♦ Situer le système éducatif français et les politiques éducatives dans une perspective comparative internationale.
- ♦ Maîtriser les concepts, les perspectives et les orientations relatifs à l'inclusion.
- ♦ Appliquer les connaissances dans divers contextes éducatifs ayant trait à l'inclusion.
- ♦ Construire des stratégies de travail en équipe et partenariales au service des parcours de vie des personnes à besoins particuliers dans différents contextes professionnels d'exercice.
- ♦ Analyser les situations professionnelles inclusives à la lumière des avancées récentes, théoriques et politiques, dans ce domaine.
- ♦ Concevoir, analyser et évaluer des projets d'intervention à visée inclusive au sein de services, structures, ou établissements, dans une démarche de recherche scientifique.
- ♦ Construire son projet professionnel, l'explicitier, le mettre en œuvre et l'analyser dans une démarche d'autorégulation.
- ♦ Tirer parti des acquis de la recherche pour aborder le champ de l'éducation inclusive.

Enseignants du diplôme

Enseignants et enseignants chercheurs affectés à l'INSPÉ de Strasbourg et du LISEC (UR 2310), professionnels du champ de l'enseignement, de l'éducation et du médico-social.




Débouchés professionnels

- ♦ Obtention d'une reconnaissance universitaire de niveau Master.
- ♦ Responsable, chargé de parcours ou de projet handicap, accessibilité ou insertion professionnelle au sein d'établissements éducatifs, sociaux éducatifs ou médicoéducatifs ou de l'administration ou d'entreprises.
- ♦ Métiers émergents dans le domaine de l'éducation inclusive.
- ♦ Acquisition de compétences pour l'accompagnement des enfants, adolescents et adultes handicapés et/ou à besoins particuliers dans le cadre d'un parcours professionnel déjà existant (enseignant, éducateur, AESH, cadre de la fonction publique ou du secteur associatif...).

Poursuite d'études

Poursuite en études doctorales et vers les métiers de la recherche. L'accès à cette poursuite d'études est conditionné par l'accord de l'école doctorale visée et la rédaction d'un projet de recherche.

ORGANISATION DE LA FORMATION

-  Enseignements mutualisés Mention EE
-  Enseignements spécifiques Parcours EIPS
-  Enseignements mutualisés Parcours EMES

Master 1 - Semestre 1

UE1 - 6 ECTS Sciences humaines et sociales pour l'éducation	UE2 - 6 ECTS Epistémologie des fonctions éducatives	UE3 - 9 ECTS Découverte des concepts et des contextes professionnels de l'inclusion et de la participation sociale	UE4 - 6 ECTS Méthodologie de l'accès à l'emploi
			UE5 - 3 ECTS LVE

Master 1 - Semestre 2

UE1 - 9 ECTS Epistémologie des fonctions éducatives Sciences humaines et sociales pour l'éducation	UE2 - 9 ECTS Analyse des obstacles et des leviers pour l'inclusion et la participation sociale	UE3 - 9 ECTS Initiation à la recherche Projet tutoré
		UE4 - 3 ECTS LVE

Master 2 - Semestre 3

UE1 - 6 ECTS Epistémologie des fonctions éducatives	UE2 et UE3 - 16 ECTS Changements et innovations vers la société inclusive & Conception et conduite de projets	UE4 - 8 ECTS Méthodologie et accompagnement de la recherche
---	---	---

Master 2 - Semestre 4

UE1 - 3 ECTS Epistémologie des fonctions éducatives	UE2 et UE3 - 15 ECTS Partenariat, participation sociale et responsabilité sociétale & Projet professionnel	UE4 - 12 ECTS Méthodologie et accompagnement de la recherche
---	--	--

CONSTRUCTION DU PROJET PROFESSIONNEL

Le projet professionnel se construit en plusieurs étapes :

Au Semestre 1, par la *Découverte des contextes professionnels et des métiers*. Cette matière de l'UE3, propose la présentation de métiers visés par le diplôme, par des professionnels des établissements partenaires.

Au Semestre 2, par l'*Entrée dans le métier* et accompagnement du stage qui permet la découverte d'un contexte professionnel inclusif. L'étudiant pourra analyser le cadre de l'établissement et le positionnement des acteurs pour favoriser la participation sociale des enfants, adolescents et jeunes adultes concernés. Le stage, de **140 heures minimum**, sera précédé d'un accompagnement méthodologique.

L'année de M2 est proposée selon deux modalités de formation :

- **la formation temps plein** (formation initiale classique incluant un stage de professionnalisation de 308h minimum),
- **la formation en alternance** (en contrat d'apprentissage avec une structure ou collectivité territoriale dans le champ du handicap ou du médico-éducatif).

Quelle que soit la modalité de formation, l'étudiant bénéficie de la possibilité de **s'impliquer durablement dans une structure partenaire pour y réaliser une mission spécifique. L'accompagnement de l'étudiant** se compose d'apports méthodologiques et de l'analyse collective des situations professionnelles rencontrées au sein de la matière *Projet professionnel*. Il fait l'objet d'un rapport de stage. Le projet professionnel vise une meilleure inclusion et participation sociale des personnes en situation de handicap ou à besoins particuliers dans le contexte d'intervention choisi et mobilise des connaissances actuelles en éducation inclusive apportées en formation.

Le Master est construit en partenariat avec des structures locales : SESSAD, établissements et dispositifs scolaires, éducatifs, associatifs et médico-sociaux.

Les professionnels de ces structures interviennent dans le cadre de la présentation des contextes professionnels et des métiers ou pour apporter des connaissances spécifiques à certains besoins particuliers.

Les structures partenaires sont susceptibles d'accueillir les étudiants lors des stages, dans le cadre de conventions inter établissements.

Equipe de rédaction : Claire Goulet, Eric Flavier

Conception graphique : Myriam Lakraa

Crédits photos : Stéphane Spach, Myriam Lakraa

Crédits icônes couverture : Freepik